



LE PETIT MARCQUILLAT

Journal d'informations municipales
Em@il : mairie.marcq08@orange.fr

1 place de la Mairie – 08250 MARCQ
☎ : 03.24.71.09.33

Juillet 2020 – N° 22
Dépôt légal : février 2010

LE MOT DU MAIRE

Mon premier mot du maire est l'occasion d'avoir une pensée émue pour Raoul et, si l'on remonte plus loin, pour mon « Pépère Menut » qui avaient assumé la mission de maire de notre village. Également pour les collègues des conseils municipaux précédents qui nous ont quittés : Marcel, Serge, et pour tous ceux avec lesquels j'ai collaborés depuis 2008. Je remercie particulièrement Alain qui durant son mandat de maire n'a pas ménagé ses efforts pour notre village.

L'objectif de l'équipe municipale 2020-2026 est de s'inscrire dans la continuité de ce qui a été entrepris et d'œuvrer dans l'intérêt et le bien-être des habitants du village. Membres du conseil municipal comme administrés, nous sommes tous les acteurs de la vie à Marcq. Dans un esprit de mieux vivre ensemble et rejetant les intérêts personnels, toutes les idées seront les bienvenues, même si l'argent est le nerf de la guerre et que nous serons obligés de faire des choix.

Ce début d'année 2020 a été très mouvementé : j'espère sincèrement que vos proches et vous-même n'avez pas trop souffert de la crise de la covid-19 et du confinement qui en a découlé. C'est ici l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont aidé leur voisin pour les courses et autres missions, qui ont entretenu les pelouses du village dans l'attente du passage de l'ESAT de Grandpré, qui ont fait en sorte que la période paraisse plus douce.

La dernière publication déposée dans les boîtes aux lettres a rappelé quelques principes de citoyenneté. Le dialogue entre pairs et le respect mutuel doivent (re)devenir le réflexe dans tout ce qui nous chagrine : chien qui aboie, arbre ou haie qui déborde, tondeuse qui dépasse un peu les horaires...

Ce numéro sera très court, les travaux ayant été très limités, et Marcq Animation ayant dû suspendre ses activités.

Je vous souhaite un bel été !

Séverine Lallement

L'ÉQUIPE MUNICIPALE S'EST MISE EN PLACE

☎ **Maire** : Séverine Lallement

☎ **1^{er} adjoint** : Alain Léoni ☎ **2^{ème} adjointe** : Sophie Bettig

*Les commissions de travail

☎ **Bois, chemins** : Séverine Lallement - Alain Léoni - Sophie Bettig - Aurélien Guerlet - Albert Klaasse - Tony Lambert - Fabienne Leclerc

☎ **Travaux, voirie** : Séverine Lallement - Alain Léoni - Sophie Bettig - Albert Klaasse - Tony Lambert - Fabienne Leclerc - Paule Murail

☎ **Aide à la décision** : Séverine Lallement - Alain Léoni - Sophie Bettig - Aurélien Guerlet - Paule Murail - Laurent Peyret - Carine Poinot

*Les élus qui représentent notre commune au sein des établissements publics de coopération intercommunale

☎ **Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A)** :

Titulaire : Séverine Lallement - Suppléant : Alain Léoni

☎ **SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple)** :

Titulaires : Sophie Bettig et Séverine Lallement - Suppléant : Laurent Peyret

☎ **FDEA (Fédération d'Électrification des Ardennes)** :

Titulaire : Alain Léoni - Suppléante : Séverine Lallement

☎ **SSE (Syndicat du Sud Est)** : Titulaire : Alain Léoni - Suppléante : Séverine Lallement



L'équipe au complet, avec ou sans masque...



C'EST PRÉVU DANS LES PROCHAINES SEMAINES

Cérémonies au monument aux morts

• **14 juillet, 11h**

Le dernier décret proscrit toujours les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique, sauf autorisation du préfet. N'ayant reçu aucune nouvelle directive pour l'organisation des cérémonies officielles, celle du 14 juillet se déroulera donc comme celle du 8 mai, sans public et en tout cas avec le moins de personnes à risques possible.

Sauf changement, la cérémonie du 2 août sera organisée sur le même modèle.

• « Fête patronale » 2 août, 12h

Petits travaux

- Mise en peinture de la grille du monument aux morts et de la grille du logement communal
- Installation d'un banc au verger communal, de 2 panneaux « Rézo Pouce », scellement du panneau d'informations
- Lasurage de la croix du calvaire sur la route de Chevières
- Coupe des arbres et arbustes devant l'ancienne boulangerie

Matinée citoyenne « chemins »

RDV est donné aux habitants, agriculteurs et chasseurs le **samedi 8 août dès 8h** (petit-déjeuner offert) pour l'entretien des chemins communaux, dans le respect des gestes barrières.

Afin de reboucher les trous de façon durable, la mairie financera un camion de « bons » cailloux.

TRAVAUX

C'est fait !

Une seconde pose de grillage anti-pigeons a été réalisée sur l'extérieur des abat-sons du clocher de l'église.

Travaux sur les chemins

- Le chemin du Bouvret est redevenu praticable.
- Besogne : l'entreprise repassera très bientôt pour limiter l'effet tôle ondulée et pour réaliser un dos d'âne afin d'orienter plus efficacement l'eau vers les fossés.

Verger communal : le gazon a été semé par Ph. Lecroq.

C'est en cours

Le revêtement de la rue de Coquillard sera refait partout où cela est nécessaire. Pour faciliter ce projet, notre commune a décroché une subvention de l'État de 9235€, pour un coût estimé à 52000€ HT. Tous nos remerciements à M. Le Sous-Préfet et son secrétaire Général, très à l'écoute.

Les travaux seront pilotés par le SIVOM dans le cadre d'un groupement de commandes, et suivis par VRD Conseil.

Le SSE a été contacté afin d'anticiper d'éventuels changements de canalisations, qu'il pourrait mener en simultané. Cela permettrait d'éviter de futures rustines sur la chaussée.

Chemin « boche » : l'ONF suit le dossier, afin que l'exploitant forestier remette le chemin dans l'état dans lequel il était avant son intervention.

Le démoussage du clocher de l'église sera réalisé par l'entreprise Magin, qui dispose d'une nacelle grande hauteur.

C'est pour bientôt

Épaveuse & fossé

L'épaveuse sera passée le long des chemins qui le nécessitent en fin d'été.

Nous profiterons des travaux rue de Coquillard pour intervenir sur quelques fossés en mauvais état.

Sécurisation des puits

Elle est indispensable pour les puits situés près de la mairie et rue d'Orthez. Sont donc prévues la réfection des margelles et la pose de « couvercles » adaptés.

Logement communal

Les entreprises prévoient de commencer les travaux de rénovation mi-septembre. Fin juin, elles étaient bloquées par des soucis d'approvisionnement (vitrage). Nous espérons une mise en location début 2021. Le montant du loyer a été fixé à 450€ hors charges.

Le député Warsmann nous a informés de l'existence d'une aide supplémentaire (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Le dossier est en cours de montage, en espérant compléter nos financements (aide de la Région + prime énergie + emprunt).

À la mairie

- L'isolation du grenier sera réalisée dans la continuité des travaux d'amélioration énergétique du logement.
- Le menuisier en charge du remplacement des chiens assis est toujours en attente de la livraison du vitrage.
- La lasure ne tenant plus, toutes les fenêtres seront mises en peinture grise (comme celles de la salle communale).

INFORMATIONS

Toutes les informations « Vous prévoyez des travaux ? », « Rappel », « Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) à Vouziers », « Déchèterie 2c2a », « Maison de Services au Public (MSAP) » sont identiques aux numéros précédents. Nous vous invitons à vous y référer en cas de besoin.



Obus, grenades et autres... prudence !

Des munitions très détériorées par le temps, mais toujours actives, sont retrouvées ponctuellement sur notre commune. Surtout, n'y touchez : le danger est très sérieux.

Merci de donner l'information en mairie afin qu'une équipe de démineurs intervienne en assurant la sécurité de tous.



Recherchons agent recenseur pour début 2021

Cette mission est rémunérée par l'INSEE. La bonne conduite du recensement est importante pour que des données fiables soient disponibles à l'échelle de notre commune.

Conditions pour postuler : maîtrise de l'informatique et d'internet + bonne connaissance du village.

L'INSEE assurera 1 jour de formation en octobre.



Plan canicule - Vous êtes vulnérable, âgé de plus de 68 ans, ou porteur d'un handicap : vous pouvez demander à être inscrit sur le registre communal. En cas d'activation du plan canicule, la mairie s'assurera quotidiennement de votre bonne santé, et pourra solliciter les organismes, personnel soignant et auxiliaires de vie à même de vous accompagner.

Fleurissement et espaces verts

- En partie grâce au bon de 50€ obtenu en récompense des efforts menés en 2019 (offert par le comité départemental), des plantations ont été réalisées en mai (achats aux Serres de Talma). Le désherbage des massifs a été réalisé en juin.

- L'ESAT n'a pas repris son fonctionnement normal. Ses passages sont donc encore aléatoires.

Rézo Pouce

La Communauté de Communes met en place un réseau local de covoiturage et d'auto-stop sécurisé, en s'appuyant sur la plateforme Rézo Pouce (application mobile).

Une desserte sera mise en place dans notre commune.



DU CÔTÉ DE MARCQ ANIMATION

Le vide-greniers est prévu le 6 septembre. Sauf nouvelles restrictions sanitaires d'ici là, les séances de cinéma reprendront cet automne. Sont également envisagés un concours de belote (19 septembre) et le repas autour du beaujolais Nouveau (10 novembre).